

L'aide humanitaire de la Confédération

Sauver des vies, soulager des souffrances

Mandat

« L'aide humanitaire a pour but de contribuer, par des mesures de prévention ou de secours, à la sauvegarde de la vie humaine lorsqu'elle est menacée ainsi qu'au soulagement des souffrances; elle est notamment destinée aux populations victimes d'une catastrophe naturelle ou d'un conflit armé. »

Loi fédérale du 19 mars 1976 sur la coopération au développement et l'aide humanitaire internationales

L'aide humanitaire remplit son mandat dans un esprit de neutralité et d'impartialité, de manière indépendante et exempte de toutes considérations politiques. Elle secourt les victimes sans distinction de race, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou d'appartenance sociale. Elle représente la solidarité de la Suisse envers les populations en détresse. Son engagement se fonde en particulier sur les Conventions de Genève de 1949 et leurs protocoles additionnels de 1977

L'aide humanitaire est un des quatre domaines de la Direction du développement et de la coopération (DDC). Elle a des bureaux dans plusieurs pays du monde : de l'Amérique du Sud en Asie du Sud-est, en passant par l'Afrique du Nord et le Proche-Orient.

Perspectives

Entre 2013 et 2016, les orientations stratégiques de l'aide humanitaire porteront sur :

- le renforcement de son engagement sur le terrain ;
- la réduction des risques de catastrophes dans les pays prioritaires;
- une meilleure protection des civils dans les zones de conflits ;
- une influence accrue sur les politiques humanitaires internationales.

Domaines prioritaires



L'aide humanitaire se concentre sur les domaines suivants :

- 1. l'aide d'urgence
- 2. la reconstruction et la réhabilitation des zones sinistrées
- 3. la réduction des risques de catastrophes

L'aide humanitaire place les victimes au cœur de son engagement. Dans tous ses programmes et activités, elle tient compte de l'égalité entre femmes et hommes, ainsi que des dimensions liées au respect des droits humains, de l'environnement et de la bonne gouvernance. Sur le plan multilatéral, elle œuvre en faveur d'un système international plus efficace pour répondre aux crises humanitaires.

Aide d'urgence pour les victimes de la crise syrienne depuis 2011

En plus des efforts menés pour soutenir la population en Syrie, l'aide humanitaire répond aussi aux besoins des pays voisins. Au Liban par exemple, elle apporte un soutien financier aux familles qui hébergent des réfugiés de Syrie, pour qu'ils puissent vivre ensemble dans de meilleures conditions.

Réhabilitation de villages au Nord du Sri Lanka

L'aide humanitaire soutient la reconstruction d'environ 4'800 habitations détruites suite au conflit interne qui a pris fin en 2009 et au tsunami de 2004. Ce programme permet également de relancer les activités des villages sinistrés, grâce à des mesures de réhabilitation socio-économiques et la reconstruction d'infrastructures communautaires.

Augmenter la résilience des communautés pastorales dans la Corne de l'Afrique

L'aide humanitaire soutient des programmes pour prévenir les risques de famines. Elle travaille avec les communautés pastorales pour les former sur les risques liés à la sécheresse et les mesures à prendre avant l'apparition des premiers signes d'insécurité alimentaire.

Durée d'engagement



L'aide humanitaire travaille pour protéger les intérêts des populations vulnérables avant, pendant et après des conflits, des crises ou des catastrophes naturelles. En reliant l'aide d'urgence à des programmes sur le moyen et long termes, elle renforce la durabilité de son engagement sur le terrain.

Exemple du tremblement de terre de 2010 en Haïti

12.01.2010	les jours suivants	6 mois après	1 an après	Octobre 2012
Un tremblement de terre de ma- gnitude 7 frappe Haïti, faisant plus de 230'000 morts et 1,5 million de sans-abris.	les jours suivants L'aide humani- taire lance la plus grande opération de son histoire. Au total, plus de 110 experts du Corps suisse d'aide humanitaire (CSA) composé de mé- decins, logisticiens, spécialistes en	6 mois après Mise en place du centre de compétences reconstruction (CCR), pour former les maçons et ouvriers haïtiensà de meilleurs standards de construction ainsi qu'à la construction parasismique.	1 an après Début des projets de reconstruction selon les normes antisismiques. L'aide humanitaire se concentre sur les infrastructures scolaires en étroite coordination avec les autorités haïtiennes.	Octobre 2012 Inauguration des premières écoles pour la rentrée scolaire à Léogane et Petit-Goâve. Plus de 1600 élèves peuvent reprendre les cours dans de bonnes conditions.
	eau et plus de 170 tonnes de matériel sont envoyés dans les premiers mois.			

Moyens d'engagement



Le Corps suisse d'aide humanitaire (CSA)

Fonctionnant sur le principe de milice, le CSA est composé d'environ 700 experts répartis en 10 groupes de spécialisation. Les membres du CSA sont déployés à l'étranger pour mettre en œuvre les programmes de l'aide humanitaire.

Groupes spécialisés du CSA

- Coordination / administration
- Support / logistique
- Construction
- Eau et assainissement
- Environnement & réduction des risques de catastrophes
- Médecine
- Télécom
- SauvetageSécurité
- Information

Les équipes d'intervention rapide et la Chaîne suisse de sauvetage

Composées des membres du CSA, les équipes d'intervention rapide identifient, dans les plus brefs délais, les besoins des victimes de crises ou de catastrophes et organisent la réponse humanitaire. La Chaîne suisse de sauvetage est l'équipe qui intervient à la suite d'un séisme ou d'autres catastrophes naturelles. Ses membres sont spécialisés dans la localisation, le sauvetage et les

premiers secours médicaux. Elle se compose de 8 organisations partenaires provenant des secteurs privé, public, civil et militaire. Elle peut être déployée en l'espace de 10 heures. Les équipes d'intervention rapide et la Chaîne travaillent en étroite collaboration avec les autorités locales et nationales des pays affectés et en coordination avec les autres organisations internationales humanitaires.

Aide alimentaire de la Confédération

L'aide alimentaire fait partie intégrante de l'action rapide dans les situations d'urgence et de sous-alimentation chronique. De plus, l'Aide humanitaire distribue chaque année près de 3000 tonnes de produits laitiers à plus de 400 projets menés en priorité en faveur d'enfants en bas

âge en Afrique, en Asie, en Amérique du Sud et en Europe de l'Est. L'aide alimentaire est fournie dans 38 pays par l'intermédiaire de plus de 22 œuvres d'entraide suisses et le Programme alimentaire mondiale de l'ONU.

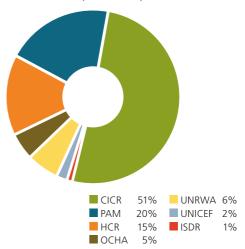
Partenariats



Organisations multilatérales

Les défis qui se posent à l'aide humanitaire demandent une action coordonnée avec les organisations internationales qui opèrent dans le même contexte. L'engagement de l'aide humanitaire s'inscrit donc dans le cadre d'une collaboration étroite avec ses partenaires de l'ONU et du CICR, avec qui elle défend des valeurs communes. Sur demande, elle leur met aussi à disposition des experts du CSA pour appuyer leurs programmes. D'importantes contributions sont octroyées à ces organisations pour qu'elles puissent accomplir leur mandat. En moyenne, l'aide humanitaire consacre annuellement deux tiers de son budget à la coopération multilatérale. Pour la période 2013-2016, cela représente plus d'1 milliard de CHF.

Part des contributions aux partenaires multilatéraux (2013–2016)



Autres partenaires

Les œuvres d'entraide suisses sont aussi des partenaires importants, puisque leurs activités contribuent à l'expression de la solidarité suisse. L'aide humanitaire travaille également avec les autorités locales et nationales dans les pays où elle s'engage, ainsi que les organisations non-gouvernementales locales et internationales, sans oublier les populations affectées.

Faits & chiffres



- En 2012, les membres du CSA ont effectué plus de 500 missions à l'étranger.
- En 2012, les membres du CSA ont effectué plus de 50'000 jours de travail, soit l'équivalent de 135 postes à plein temps.
- Entre 2010 et 2012, les équipes d'intervention rapide se sont déployées à 31 reprises.
- 2/3 de l'engagement de l'aide humanitaire est destiné à la coopération multilatérale, le reste est utilisé pour les actions directes sur le terrain.
- Budget pour la période 2013–2016 : plus de 2 milliard de CHF





Direction du développement et de la coopération DDC

Aide humanitaire et Corps suisse d'aide humanitaire Freiburgstrasse 130, 3003 Berne Tél. +41 (0)31 322 31 24 info@deza.admin.ch www.ddc.admin.ch www.skh.ch